

Département  
de la  
Charente-Maritime

Arrondissement  
de ROCHEFORT

Canton de ROYAN

47018

CDdt:

ROYAN le 10 juillet

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE ROYAN

EXtrait du procès-verbal des réunions du conseil  
municipal

Séance du 7 mai 1947

L'an "il neuf cent quatre-vingt sept le sept du mois de mars,  
le Conseil Municipal de ROYAN s'est réunié au lieu or-  
dinaire de ses séances, sous la présidence du M. LEGAUDIN  
Ch. Maire en session extraordinaire à propos de conventions  
faites le 1er Mars 1947.

Etaient présentes M. LEGAUDIN Charles, VILLEBROUARD,  
BOUILLON, BRUNEAU, CHAUVET, Mme CHAILLET, Melle KIKOSEY  
MM. COUDURIER, DUMAS, GOUEN, LACOT, LOUILLEN, PEUGNAUD,  
CHAZALAT, COURTEL, GRUZELIER, GRULLIER, DOUCET, LEPEZ,  
COUSINET, SAVIGNY, VERGE.

Absentes MM. CHAILLET, OLLIVIER, THOMAS, SIMON.

Les Conseillers présents formaient la majorité des membres en  
exercice, il n'a été, conformément à l'article 55 de la Loi du 5 avr.  
1946, procédé immédiatement à l'élection d'un Secrétaire pris  
dans le sein du Conseil.

M. CORBEZ n'ayant obtenu la majorité des suffrages, n'a été désigné  
pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil décide de faire  
réparer :

- Les voûtes du Fort - Architecte M. DAUDET.
- La Clôture du Jardin du Parc - Architecte M. LALIEVRE
- La "restauration" du Parc - Architecte M. BALLO
- Le Collège de Jeunes filles et ses dépendances communément  
désignées sous le nom de "Les Palmiers" - Architecte M. BATHIOT,

qui ont été détruits au cours des hostilités.

Il décide aussi d'entreprendre la reconstruction du Marché.

M. le Maire signale que l'acte de reçus de la concession du  
Marché n'a été signé la veille, et que le financement des travaux  
sera en grande partie assuré par la créance "dommages de guerre"  
que la ville a reçue de son voisin.



Fait et délibéré à ROYAN  
les jour, mois et en l'an d'éditie .

Ont signé au registre . Les Membres présents à la  
réunion.

APPROUVE

La Rochelle, le 44 MARS 1947

Pour le PRÉFET,

Le Chef de Division Bâti

Pour extrait conforme

LE MAIRE,

